

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-3665-2008  
PHASE 2

---

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

CAUSE TARIFAIRE 2009  
DE GAZIFÈRE INC.

---

GAZIFÈRE INC.

Demanderesse

-et-

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)

-et-

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE  
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE  
(AQLPA)

Intervenantes

---

**LES RÉSULTATS 2008 DU PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (PGEÉ) DE GAZIFÈRE INC.  
ET LE BUDGET 2009**

Jacques Fontaine  
Consultant en énergie

Préparé pour:  
Stratégies Énergétiques (S.É.)  
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

Le 2 octobre 2008



## TABLE DES MATIÈRES

1 - INTRODUCTION - LE MANDAT .....	1
2 - LES PROGRAMMES DU MARCHÉ RÉSIDENTIEL .....	2
2.1    LE PROGRAMME DES GÉNÉRATRICES D'AIR CHAUD ENERGY STAR .....	2
2.2    LE PROGRAMME DES THERMOSTATS PROGRAMMABLES.....	4
2.3    LES AUTRES PROGRAMMES RÉSIDENTIELS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE GAZIFÈRE INC. (LOCATION DE CHAUFFE-EAU, TROUSSE, PANNEAUX RÉFLECTEURS DE CHALEUR, RÉCUPÉRATION DE LA CHALEUR DES EAUX DE DOUCHE ET CHAUFFE-EAU INSTANTANÉ) .....	6
2-4    SYNTHÈSE DES PROGRAMMES RÉSIDENTIELS DE GAZIFÈRE INC. ....	10
3 - LES PROGRAMMES DU MARCHÉ COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL (CI) .....	11
4 - BILAN D'ENSEMBLE DU PGEÉ ET RECOMMANDATION .....	15



## 1

**INTRODUCTION - LE MANDAT**

Le soussigné a reçu mandat, de la part de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, de produire un rapport sur les résultats 2008 du *Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ)* de *Gazifère inc.* et son budget 2009 ainsi que les prévisions sur lesquelles il se fonde, tel que le tout est présenté au dossier R-3665-2008 Phase 2 de la Régie de l'énergie.<sup>1</sup>

Le présent rapport est le fruit de nos travaux et est remis à *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et à l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* afin que ceux-ci puissent le déposer comme faisant partie de leur preuve devant la Régie de l'énergie.

Nous étudions séparément ci-après les programmes du secteur résidentiel et ceux du secteur commercial et institutionnel.

---

<sup>1</sup> **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2008, Pièces GI-17, Document 2 et GI-17, Document 3.

## 2

## LES PROGRAMMES DU MARCHÉ RÉSIDENTIEL

## 2.1 LE PROGRAMME DES GÉNÉRATRICES D'AIR CHAUD ENERGY STAR

Le programme des génératrices d'air chaud du PGEÉ de *Gazifère inc.* comportait deux volets en 2008 :

- Volet 1 : Génératrices à air chaud *Energy Star* pour le marché des bâtiments déjà existants (achat).
- Volet 2 : Génératrices à air chaud *Energy Star* pour le marché des bâtiments déjà existants (location).

Les résultats de 2008 (6 mois sur 12) de ce programme sont indiqués ci-après :

Tableau 4-1

Résultats au 30 juin 2008 du programme des génératrices d'air chaud du PGEÉ de *Gazifère inc.*<sup>2</sup>

Programmes	Participants			m <sup>3</sup> /an			Budget (\$)		
	Prévu 12 mo.	Réel 6 mo. (50 %)	%	Prévu 12 mo.	Réel 6 mo. (50 %)	%	Prévu 12 mo.	Réel 6 mo. (50 %)	%
Achat d'un appareil de chauffage certifié Energy Star (Remise 100\$)	120	36	30%	57 036	17 111	30%	12 000	3 600	30%
Location d'un appareil de chauffage certifié Energy Star (Remise 135\$)	100	79	79%	50 925	40 231	79%	13 500	10 665	79%
<b>Total Génér. air chaud</b>	<b>220</b>	<b>115</b>	<b>52%</b>	<b>107961</b>	<b>57342</b>	<b>53%</b>	<b>25 500</b>	<b>14 265</b>	<b>56%</b>

Pour le Volet 1 (achat de génératrices), *Gazifère inc.* fournit une subvention de 100 \$ aux clients achetant une génératrice à air chaud *Energy Star* pour chauffer un immeuble résidentiel déjà existant. Le surcoût d'une telle génératrice par rapport à une génératrice standard est évalué à 1000 \$. Au 30 juin 2008 (50 % de l'année), ce programme rencontre 30 % de l'objectif qui a été fixé pour l'année 2008, ce qui semble satisfaisant.

<sup>2</sup> **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2007, Pièce GI-17, Document 3.

Pour le Volet 2 (location de génératrices), *Gazifère inc.* a aussi introduit en 2008 une aide financière de 135 \$ aux clients qui louent une génératrice à air chaud certifiée *Energy Star*, ce qui allait dans le sens d'une de nos recommandations d'alors (dossier R-3637-2007 phase 2) ce programme a donné de bons résultats en 2008, 79% de l'objectif est atteint après six mois et *Gazifère inc.* propose d'augmenter de 50% l'objectif de ce volet en 2009.<sup>3</sup>

En 2009, *Gazifère inc.* propose l'ajout à ce programme d'un volet pour les édifices communautaires. L'objectif en est bien modeste, avec seulement deux participants prévus.

Les prévisions de 2009 de *Gazifère inc.* pour ce programme sont les suivantes :

Tableau 4-2

Prévisions 2009 du programme des génératrices d'air chaud du PGEÉ de *Gazifère inc.*<sup>4</sup>

Programmes	Participants			m <sup>3</sup> /an			Budget (\$)		
	Autorisé 2008	Demande 2009	%	Autorisé 2008	Demande 2009	%	Autorisé 2008	Demande 2009	%
Achat d'un appareil de chauffage certifié <i>Energy Star</i> (Remise 100\$)	120	120	0%	57 036	57 036	0%	12 000	12 000	0%
Appareil de chauffage certifié <i>Energy Star</i> (communautaire)		2			1 358			2 000	
Location d'un appareil de chauffage certifié <i>Energy Star</i> (Remise 135\$)	100	150	50%	50 925	76 388	50%	13 500	20 250	50%
<b>Total Génér. air chaud</b>	<b>220</b>	<b>272</b>	<b>24%</b>	<b>107961</b>	<b>134782</b>	<b>25%</b>	<b>25 500</b>	<b>34 250</b>	<b>34%</b>

#### RECOMMANDATION NO. 4-1 :

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'approuver le budget proposé pour 2009 par *Gazifère inc.* quant aux différents volets du programme des *Génératrices à air chaud Energy Star pour le marché résidentiel*. Les appareils de chauffage efficaces sont, d'après nous, la voie royale des économies de gaz naturel.

Les objectifs du nouveau volet communautaire de ce programme pourraient toutefois être accrus.

<sup>3</sup> Jacques FONTAINE (Pour STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE), Dossier R-3637-2007, Pièce C-2-6, AQLPA-SÉ-1, Document 1, page iv, recommandation 4.

<sup>4</sup> GAZIFÈRE INC., Dossier R-3665-2008, Pièce GI-17, Document 3 et GI-17, Document 1, Annexe A, page 38.

## 2.2 LE PROGRAMME DES THERMOSTATS PROGRAMMABLES

Les résultats de 2008 (6 mois sur 12) du programme des thermostats programmables de *Gazifère inc.* sont indiqués ci-après :

Tableau 4-3

Résultats au 30 juin 2008 du programme des thermostats programmables du PGEÉ de *Gazifère inc.*<sup>5</sup>

Programmes	Participants			m <sup>3</sup> /an			Budget (\$)		
	Prévu 12 mo.	Réel 6 mo. (50 %)	%	Prévu 12 mo.	Réel 6 mo. (50 %)	%	Prévu 12 mo.	Réel 6 mo. (50 %)	%
Thermostat (Achat)	120	13	11%	20 826	2 256	11%	4 800	520	11%
Thermostat (propriétaire)	25	43	172%	4 339	7 463	172%	1 000	1 720	172%
Thermostat (location)	225	343	152%	43 875	66 885	152%	9 000	13 720	152%
Thermostat NC (location)	600	226	38%	117 000	44 070	38%	24 000	9 040	38%
<b>Total thermostats</b>	<b>970</b>	<b>625</b>	<b>64%</b>	<b>186 040</b>	<b>120 674</b>	<b>65%</b>	<b>38 800</b>	<b>25 000</b>	<b>64%</b>

Les prévisions pour 2009 sont par ailleurs les suivantes :

Tableau 4-4

Prévisions 2009 du programme des thermostats programmables du PGEÉ de *Gazifère inc.*<sup>6</sup>

Programmes	Participants			m <sup>3</sup> /an			Budget (\$)		
	Autorisé 2008	Demande 2009	%	Autorisé 2008	Demande 2009	%	Autorisé 2008	Demande 2009	%
Thermostat (Achat)	120		0 %	20 826		0 %	4 800		0 %
Thermostat (propriétaire)	25	80	320%	4 339	8 580	197%	1 000	3 520	352%
Thermostat (location)	225	465	207%	43 875	40 804	93%	9 000	20 460	152%
Thermostat NC (location)	600		0 %	117 000		0 %	24 000		0 %
<b>Total thermostats</b>	<b>970</b>	<b>545</b>	<b>-44%</b>	<b>186 040</b>	<b>49384</b>	<b>-73%</b>	<b>38 800</b>	<b>23 980</b>	<b>-38%</b>

*Gazifère inc.* a procédé à la mise en place d'un processus de validation des divers paramètres (taux d'opportunisme, durée de la mesure, effet de bénévolat, etc.) au moyen de sondages, afin d'établir des cas-types propres à *Gazifère inc.* pour chaque volet de chacun de ses programmes.<sup>7</sup>

Spécifiquement, en 2008, un effort particulier a été apporté à la validation de certains paramètres (taux d'opportunisme, durée de la mesure, effet de bénévolat) du programme de Thermostats programmables en insérant plusieurs questions dans des sondages menés principalement pour corriger les cas-types.<sup>8</sup>

<sup>5</sup> GAZIFÈRE INC., Dossier R-3665-2007, Pièce GI-17, Document 3.

<sup>6</sup> GAZIFÈRE INC., Dossier R-3665-2008, Pièce GI-17, Document 3 et GI-17, Document 1, Annexe A, page 38.

<sup>7</sup> GAZIFÈRE INC., Dossier R-3665-2007, Pièce GI-17, Document 1, page 19.

<sup>8</sup> GAZIFÈRE INC., Dossier R-3665-2007, Pièce GI-17, Document 1, page 10.

Suite à ces études *Gazifère inc.* a décidé d'abandonner deux volets du programme de thermostats électroniques, soit le volet location/marché de la nouvelle construction (taux d'opportunité de 76,9 %) et le volet achat de générateur d'air chaud (taux d'opportunité de 93,3 %).

Cette décision nous étonne, puisque ces deux volets ne fournissent pas de bons résultats en 2008, alors que les deux autres volets (thermostats propriétaires et thermostats locations) ont, après six mois, déjà amplement dépassé les objectifs annuels.

Nous avons interrogé *Gazifère inc.* à ce sujet :

*Référence : GAZIFÈRE INC., Dossier R-3665-2008, Phase 2, Pièce B-11, GI-17, Document 1, Plan global en efficacité énergétique 2009 de Gazifère Inc., page 10, section 3.6, volet location/marché de la nouvelle construction du programme de Thermostats programmables.*

*Demande :*

*a) Comment expliquez-vous le taux d'opportunité de ce programme de 76,9 % alors qu'après six mois (GI-17, document 3) seulement 38 % de l'objectif annuel est atteint ?*

*Réponse 6 a) :*

*Il n'y a pas de lien entre le taux d'opportunité d'un programme et l'atteinte de l'objectif annuel. Il n'y a aucune corrélation entre ces deux variables.<sup>9</sup>*

Nous avons de fortes réserves quant à cette affirmation de *Gazifère inc.*, puisque le niveau des résultats peut justement servir d'indicateur au taux d'opportunité. À titre illustratif, nous avons vu, dans le cas des programmes PE 202 (chaudière à efficacité intermédiaire) et PE 210 (chaudière à condensation) de *Gaz Métro*, que de forts dépassements des objectifs ont amené à conclure à un taux important d'opportunité de ces programmes, dont les paramètres durent être révisés.<sup>10</sup> Si le nombre de d'opportunistes est sous-estimé, la probabilité d'avoir un plus grand nombre de participants net augmente.

---

<sup>9</sup> **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2008, Pièce GI-22, Document 1, page 4, réponse numéro 6 a) à la demande de renseignements numéro 2 de Stratégies énergétiques (S.É.), l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA).

<sup>10</sup> **Jacques FONTAINE (Pour STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE)**, Dossier R-3662-2008, Pièce C-10-8, AQLPA-SÉ-2, Document 1, pages 2 à 7.

**RECOMMANDATION NO. 4-2 :**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'inviter *Gazifère inc.* à vérifier si tous les volets des programmes de thermostats électroniques ne reflètent pas une transformation de marché, qui serait susceptible de justifier leur retrait ou la modification de leurs paramètres. Nous recommandons par ailleurs à la Régie de demander à *Gazifère inc.* de vérifier si les taux d'opportunistes qu'elle attribuait aux segments du programme qu'elle a abandonnés sont bien réels.

**2.3 LES AUTRES PROGRAMMES RÉSIDENTIELS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE GAZIFÈRE INC.  
(LOCATION DE CHAUFFE-EAU, TROUSSE, PANNEAUX RÉFLECTEURS DE CHALEUR,  
RÉCUPÉRATION DE LA CHALEUR DES EAUX DE DOUCHE ET CHAUFFE-EAU INSTANTANÉ)**

Les résultats de 2008 (6 mois sur 12) et le budget demandé en 2009 pour les autres programmes résidentiels d'efficacité énergétique de *Gazifère inc.* sont indiqués ci-après :

Tableau 4-5

État au 30 juin 2008 des autres programmes résidentiels du PGEÉ de *Gazifère inc.*<sup>11</sup>

Programmes	Participants			m <sup>3</sup> /an			Budget (\$)		
	Prévu 12 mo.	Réel 6 mo. (50 %)	%	Prévu 12 mo.	Réel 6 mo. (50 %)	%	Prévu 12 mo.	Réel 6 mo. (50 %)	%
Chauffe-eau (location)	1 900	1 367	72%	83 600	60 148	72%	0	0	
Trousse - Pomme de douche	120	72	60%	10 044	6 026	60%	600	360	60%
Trousse - Aérateurs de débit	120	72	60%	1 836	1 102	60%	300	180	60%
Trousse - Isolant à tuyaux	120	72	60%	1 800	1 080	60%	120	72	60%
Trousse - Abaissement de la temp. du chauffe-eau	680	556	82%	61 200	50 040	82%	0	0	
Total de la trousse	1 040	772	74%	74 880	58 248	78%	1 020	612	60%
Panneaux réflecteurs de chaleur (Uni.)	20	11	55%	6 180	3 399	55%	5 200	2 860	55%
Panneaux réflecteurs de chaleur (Multi.)	20	9	45%	4 360	1 962	45%	3 000	1 350	45%
Panneaux réflecteurs de chaleur (Communautaire)	0	0	0%	0	0		0	0	
Total des panneaux	40	20	50%	10 540	5 361	51%	8 200	4 210	51%
Récupération de la chaleur des eaux de douche	10	0	0%	2 643	0	0%	2 000		0%
Chauffe-eau instantané	15	1	7%	2 043	136	7%	6 750	450	7%
Total des autres programmes résidentiels	3005	2160	72%	173 707	123 893	71%	17 970	5 272	29%

<sup>11</sup> GAZIFÈRE INC., Dossier R-3637-2007, Pièce GI-20, Document 1.2.

Tableau 4-6

Prévisions 2009 pour les autres programmes résidentiels du PGEÉ de *Gazifère inc.* réalisés indépendamment de l'Agence de l'efficacité énergétique (AEE)<sup>12</sup>

Programmes	Participants			m <sup>3</sup> /an			Budget (\$)		
	Autorisé 2008	Demande 2009	%	Autorisé 2008	Demande 2009	%	Autorisé 2008	Demande 2009	%
Chauffe-eau (location)	<b>1 900</b>	<b>2630</b>	38%	<b>83 600</b>	<b>115 720</b>	<b>38%</b>	<b>0</b>	0	
Trousse - Pomme de douche	120	167	39%	10 044	13 978	39%	600	835	39%
Trousse - Aérateurs de débit	120	167	39%	1 836	2 555	39%	300	501	67%
Trousse - Isolant à tuyaux	120	167	39%	1 800	2 505	39%	120	167	39%
Trousse - Abaissement de la temp. du chauffe-eau	680	1000	47%	61 200	90 000	47%	0	0	
Total de la trousse	<b>1 040</b>	1 501	44%	<b>74 880</b>	109 038	46%	<b>1 020</b>	1 503	47%
Panneaux réflecteurs de chaleur (Uni.)	20	20	0%	6 180	6 180	0%	5 200	6 930	43%
Panneaux réflecteurs de chaleur (Multi.)	20	20	0%	4 360	4 360	0%	3 000	3 100	3%
Panneaux réflecteurs de chaleur (Communautaire)	0	0	0%	0	0	0%	0	0	
Total des panneaux	<b>40</b>	40	<b>0%</b>	<b>10 540</b>	10 540	<b>0%</b>	<b>8 200</b>	10 030	<b>22%</b>
Récupération de la chaleur des eaux de douche	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>0%</b>	<b>2 643</b>	2 643	0%	<b>2 000</b>	2 000	0%
Chauffe-eau instantané	<b>15</b>	<b>86</b>	473%	<b>2 043</b>	11 715	473%	<b>6 750</b>	38 700	473%
Total de ces autres programmes	<b>3005</b>	4267	42%	<b>173 706</b>	249 656	44%	<b>17 970</b>	52 233	191%

Nous voyons que le programme de chauffe-eau résidentiel et le programme de trousse dépasseront les prévisions de participants et de volumes (et à un coût unitaire moindre que prévu dans le cas de la trousse, soit une réalisation de 1,1 ¢/m<sup>3</sup> contre une prévision de 1,4 ¢/m<sup>3</sup>). Le programme de panneaux réflecteurs atteint juste sa prévision.

Signalons d'abord une petite anomalie concernant un des volets de la trousse, en 2008. L'aide financière unitaire pour les brise-jets y était de 3 \$. Or le budget ne concorde pas, étant pour 120 participants de 300 \$ et non de 360 \$.<sup>13</sup> *Gazifère inc.* pourra sans doute corriger cette erreur dans le cadre du présent dossier.

Nous avons par ailleurs noté que le *Fonds en efficacité énergétique* de *Gaz Métro* (FEÉ) a décidé quant à lui de suspendre son propre programme de panneaux réflecteurs de chaleur suite à une étude du CTGN en montrant l'insuffisance de rentabilité. Interrogé à ce sujet *Gazifère inc.* nous répond :

*Gazifère a pris note des résultats de l'analyse de performance présentés par le FEÉ dans le cadre du dossier tarifaire 2009 de Gaz Métro. Gazifère est d'avis*

<sup>12</sup> **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2008, Pièce GI-17, Document 3 et GI-17, Document 1, Annexe A, page 38.

<sup>13</sup> **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3637-2007, Pièce GI-16, Document 1, page 24.

que les résultats de l'analyse de performance présentés par le FEÉ dans le cadre du dossier tarifaire 2009 de Gaz Métro ne sont pas pertinents aux fins d'évaluation du programme de panneaux réflecteurs de Gazifère pour les raisons suivantes :

- À l'instar d'Enbridge Gas Distribution, Gazifère n'utilise que des panneaux réflecteurs de chaleur de marque Novitherm™ et non pas des panneaux de marque Sempatherm sur lesquels portait l'étude du CTGN;
- L'évaluation du CTGN a été effectuée sur un banc d'essai impliquant un mur d'isolation R-12 représentatif de constructions érigées après la décennie 1970-1980 (qui ne sont typiquement pas munies de radiateurs à eau chaude) tandis que Gazifère ne cible que les bâtiments construits avant cette décennie et qui ont donc une isolation de type R-2 et R-4 (où ces systèmes de chauffage étaient typiquement utilisés);
- Les résultats de cette étude de simulation en laboratoire ne correspondent qu'au mesurage effectué par le CTGN sur deux bâtiments réels en 2004 et 2005 qui avaient démontré des économies de plus de 10% dans chacun des cas (R-3591-2005, SCGM 12, Document 3, page 18).

Conséquemment, Gazifère est d'avis qu'il est toujours requis de réaliser une évaluation de ce programme en 2010. Toutefois, si une étude permettait de conclure à l'inefficacité des panneaux utilisés par Gazifère avec des conditions de R-4 et R-2, non, il ne serait plus requis de réaliser une évaluation de ce programme en 2010 et le programme serait aboli.<sup>14</sup>

Gazifère inc. a aussi l'intention d'ajouter, comme critère admissibilité au programme des panneaux réflecteurs, que le bâtiment soit construit avant 1970.<sup>15</sup>

Nous notons que ces explications et ce critère d'admissibilité additionnel de *Gazifère inc.* rejoignent l'opinion de M. Michel Parent de *Technosim*, expert d'HQD et de Gaz Métro en matière de potentiel technico-économique d'économie d'énergie, qui affirmait que les réflecteurs de chaleur avaient davantage leur place dans des bâtiments moins bien isolés, sont valables et nous recommandons à la Régie de les approuver.

---

<sup>14</sup> **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2008, Pièce GI-21, Document 1, Réponse numéro 16.1 à la demande de renseignements numéro 1 de la Régie, page 19.

<sup>15</sup> **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2008, Pièce GI-21, Document 1, Réponse numéro 16.2 à la demande de renseignements numéro 1 de la Régie, page 19.

**RECOMMANDATION NO. 4-3 :**

Dans ce contexte, nous recommandons à la Régie de l'énergie d'accepter que *Gazifère inc.* poursuive la livraison de son programme de panneaux réflecteurs de chaleur, en les destinant aux bâtiments construits avant 1970.

Dans un autre ordre d'idée, le programme de récupération de la chaleur des eaux de douche est encore embryonnaire et nous sommes d'avis de laisser ici la chance au coureur.

Quant au programme de chauffe-eau instantané, *Gazifère inc.* multiplie les résultats attendus par près de six fois, ce qui est probablement optimiste.

Interrogée à savoir si le chauffe-eau instantané pouvait être utilisé pour chauffer des locaux comme cela est envisagé par d'autres distributeurs, celle-ci nous a répondu :

*Le chauffe-eau instantané n'est pas exclusivement voué au chauffage de l'eau. Ce type d'appareil peut également servir au chauffage des locaux.*

*Cependant, Gazifère fera la promotion des avantages du chauffe-eau instantané pour le chauffage de l'eau seulement, et ce, jusqu'à ce que la technologie ait fait ses preuves et ait répondu aux demandes des consommateurs.*<sup>16</sup>

Cela correspond à nos conclusions également.<sup>17</sup>

**RECOMMANDATION NO. 4-4 :**

Nous recommandons à la Régie de l'énergie d'approuver le budget demandé par *Gazifère inc.* pour 2009 pour ses programmes résidentiels de location de chauffe-eau et de trousse énergétique, des panneaux réflecteurs de chaleur ainsi que le budget des projets pilotes programmes de récupération de la chaleur des eaux de douche et de chauffe-eau instantané.

---

<sup>16</sup> **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2008, Pièce GI-22, Document 1, page 11, réponse numéro 13 a) à la demande de renseignements numéro 2 de Stratégies énergétiques (S.É.), l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA).

<sup>17</sup> Voir à ce sujet : **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2008, Pièce GI-17, Document 1, page 37.

**2-4 SYNTHÈSE DES PROGRAMMES RÉSIDENTIELS DE GAZIFÈRE INC.**

Le tableau 4-7 montre l'état des résultats au 30 juin 2008 de l'ensemble des programmes résidentiels de *Gazifère inc.* Nous n'avons pas inclus les programmes pris en charge par l'AEÉ :

Tableau 4-7

Résultats au 30 juin 2008 des programmes résidentiels de *Gazifère inc.*<sup>18</sup>

Programmes	Participants			m <sup>3</sup> /an			Budget (\$)		
	Prévu 12 mo.	Réel 6 mo. (50 %)	%	Prévu 12 mo.	Réel 6 mo. (50 %)	%	Prévu 12 mo.	Réel 6 mo. (50 %)	%
Génératrices d'air chaud	220	115	52%	107 961	57 342	53%	25 500	14 265	56%
Thermostats	970	625	64%	186 040	120 674	65%	38 800	25 000	64%
Autres programmes	3005	2160	72%	173 707	123 893	71%	17 970	5 272	29%
<b>Total Résidentiel</b>	<b>4 195</b>	<b>2 900</b>	<b>69%</b>	<b>467 707</b>	<b>301 909</b>	<b>65%</b>	<b>82 270</b>	<b>44 537</b>	<b>54%</b>

Les programmes résidentiels de *Gazifère inc.* donnent en 2008 de meilleurs résultats qu'anticipés et à un coût moindre que prévu.

Le tableau 4-8 illustre de façon synthétique les projections de *Gazifère inc.* pour 2009 dont nous avons déjà commenté les éléments constitutifs aux sections qui précèdent :

Tableau 4-8

Prévisions 2009 des programmes résidentiels de *Gazifère inc.*<sup>19</sup>

Programmes	Participants			m <sup>3</sup> /an			Budget (\$)		
	Autorisé 2008	Demande 2009	%	Autorisé 2008	Demande 2009	%	Autorisé 2008	Demande 2009	%
Génératrices d'air chaud	220	272	24%	107 961	134 782	25%	25 500	34 250	34%
Thermostats	970	545	-44%	186 040	49 384	-73%	38 800	23 980	-38%
Autres programmes	3005	4267	44%	<b>173 706</b>	249 656	44%	17 970	52 233	191%
<b>Total Résidentiel</b>	<b>4 195</b>	<b>5 084</b>	<b>21%</b>	<b>467 707</b>	<b>433 822</b>	<b>-7%</b>	<b>82 270</b>	<b>110 463</b>	<b>34%</b>

Nous y constatons une augmentation en 2009 de 34 % du budget demandé pour les programmes du secteur résidentiel, principalement en raison des programmes autres que les génératrices et thermostats. Cette augmentation reflète principalement la croissance du financement requis de quelque 32 000 \$ du programme pilote des chauffe-eau instantané. Les gains énergétiques totaux des différents programmes résidentiels prévus en 2009 sont cependant inférieurs de 7 % au niveau autorisé en 2008.

<sup>18</sup> **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2008, Pièce GI-17, Document 3, page 1.

<sup>19</sup> **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2008, Pièce GI-17, Document 3 et GI-17, Document 1, Annexe A, page 38.

## 3

## LES PROGRAMMES DU MARCHÉ COMMERCIAL-INSTITUTIONNEL (CI)

Historiquement, les programmes du marché CI de *Gazifère inc.* qui ont donné de bons résultats sont ceux reliés à des équipements (par opposition aux mesures comportementales), tels que les deux types de chauffe-eau efficaces et les chaudières efficaces. Le seul autre cas notable est le programme d'appui aux initiatives-optimisation énergétique des bâtiments qui a donné des résultats importants en 2003-2004, avec des gains énergétiques de 885 518 m<sup>3</sup> et dans une moindre mesure en 2006 avec des gains de 75 727 m<sup>3</sup>.<sup>20</sup>

Le tableau ci-après montre les résultats des programmes du marché CI au 30 juin 2008.

Tableau 4-9

Résultats au 30 juin 2008 des programmes du PGEÉ de *Gazifère inc.* au marché CI<sup>21</sup>

Programmes	Participants			m <sup>3</sup> /an			Budget (\$)		
	Prévu 12 mo.	Réel 6 mo. (50 %)	%	Prévu 12 mo.	Réel 6 mo. (50 %)	%	Prévu 12 mo.	Réel 6 mo. (50 %)	%
Appui aux initiatives - Optimisation énergétique des bâtiments -	12	2	17%	120 000	9 578	8%	30 000	2 394	8%
Chauffe-eau résidentiel pour commercial (location)	10	2	20%	490	98	20%	0	0	
Chauffe-eau commercial (location)	30	5	17%	21 000	3 500	17%	0	0	
Achat d'une chaudière plus efficace (mise à niveau)	12	5	42%	53 396	22 248	42%	38 892	12 400	32%
Total CI	64	14	22%	194 886	35 424	18%	68 892	14 794	21%

Les résultats des programmes commerciaux de *Gazifère inc.* sont en deçà des attentes au début de 2008. Cependant, *Gazifère inc.* compte sur ses relations avec la ville de Gatineau pour améliorer la situation. En effet, *Gazifère inc.*, interrogée à ce sujet nous répond :

<sup>20</sup> **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3537-2004, Pièce GI-19, Document 1.1, pages 1 et 2.

**GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3621-2006, Pièce GI-4, Document.1.1.

<sup>21</sup> **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2007, Pièce GI-17, Document 3.

*En avril dernier, La Ville de Gatineau présentait son projet de politique environnementale, lequel mentionnait l'intérêt de celle-ci pour l'optimisation énergétique de ses bâtiments.*

*Dans son plan de communication du PGEÉ 2009, Gazifère inclut la Ville de Gatineau dans l'ensemble des clientèles ciblées au volet commercial et institutionnel à titre de propriétaire de bâtiments commerciaux ou institutionnels existants. Des activités promotionnelles et de relations publiques ainsi que le développement d'outils de communication sont prévus au plan de communication pour ces clientèles. Aucune démarche n'est cependant « spécifique » à la Ville de Gatineau.<sup>22</sup>*

Cependant, *Gazifère inc.* avait dans le passé entrepris des efforts de concertation en efficacité énergétique auprès de la ville de Gatineau et ceux-ci n'avaient pas donné les résultats attendus. Nous avons interrogé *Gazifère inc.* sur l'évolution de la situation ; voici sa réponse :

*Question 9 b)*

*Gazifère Inc. avait déjà entrepris des efforts antérieurs de concertation en efficacité énergétique auprès de la Ville de Gatineau (Dossier R-3489-2002, GI-15, Document 2, page 40 et R-3514-2003, GI-15, document 1, page 36) mais ceux-ci n'ont pas permis d'atteindre les objectifs fixés (voir Dossier R-3537-2004, GI-15, document 1, page 33). En quoi les démarches envisagées pour 2009 seraient-elles différentes et laisseraient-elles envisager de meilleurs résultats ?*

*Réponse 9 b) :*

*En 2002, suite à la fusion des 5 villes, l'incertitude créée par les menaces de défusion est demeurée bien présente jusqu'au référendum tenu en juin 2004. Cette situation a poussé la Ville à suspendre plusieurs projets. Devant cette situation, aucun objectif volumétrique et monétaire n'a été attribué à la Ville dans le PGEÉ 2005 de Gazifère. Cependant, à la lumière de l'intérêt montré par la Ville en matière d'efficacité énergétique, Gazifère a toujours laissé la porte ouverte à d'éventuels développements dans ce dossier.*

*Tel que mentionné en réponse à la question 9a), en avril 2008, la Ville de Gatineau a présenté son nouveau projet de politique environnementale. Le projet de politique, dans la section Réduire l'empreinte écologique et la*

---

<sup>22</sup> **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2008, Pièce GI-22, Document 1, pages 7 et 8, réponse numéro 9 a) à la demande de renseignements numéro 2 de Stratégies énergétiques (S.É.), l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA).

consommation d'énergie<sup>23</sup>, sous l'objectif Construire et rénover les bâtiments municipaux selon des pratiques écologiques, fait mention de l'intention de la Ville de «continuer à bénéficier des projets de partenariats avec des compagnies telles qu'Hydro-Québec, Gazifère, etc.» et également «D'étudier les possibilités de créer de nouveaux partenariats ou profiter des programmes et subventions». C'est ce nouveau positionnement clair et engagé de la part de la Ville de Gatineau en faveur de la réduction de consommation d'énergie de ses bâtiments qui nous laisse envisager, cette fois, de meilleurs résultats.<sup>24</sup>

Le tableau suivant montre les projections de *Gazifère inc.* pour l'année 2009 des programmes commerciaux et institutionnels de *Gazifère inc.* :

Tableau 4-10

Prévisions 2009 des programmes du PGEÉ de *Gazifère inc.* au marché CI<sup>25</sup>

Programmes	Participants			m <sup>3</sup> /an			Budget (\$)		
	Autorisé 2008	Demande 2009	%	Autorisé 2008	Demande 2009	%	Autorisé 2008	Demande 2009	%
Appui aux initiatives - Optimisation énergétique des bâtiments -	12	8	-33%	120 000	80 000	-33%	30 000	20 000	-33%
Chauffe-eau résidentiel pour commercial (location)	10	10	0%	490	490	0%	0	0	
Chauffe-eau commercial (location)	30	12	-60%	21 000	8 400	-60%	0	0	
Achat d'une chaudière plus efficace (mise à niveau)	12	8	-33%	53 396	35 597	-33%	38 892	25 928	-33%
Total CI	64	38	-41%	194 886	124 487	-36%	68 892	45 928	-33%

Nous constatons que *Gazifère inc.* réduit pour une deuxième année consécutive ses attentes à l'égard des économies d'énergie attendues du secteur commercial et institutionnel. En effet les économies autorisées pour l'année 2007 se chiffraient à 370 777 m<sup>3</sup>. Les économies prévues en 2009 représentent environ un tiers des économies prévues en 2007.<sup>26</sup>

Sans faire de recommandation spécifique à ce sujet, nous considérons les prévisions de *Gazifère inc.* comme étant pessimistes pour ce secteur, compte tenu des propos du Distributeur concernant les intentions de la ville de Gatineau. De plus, interrogée sur la possibilité qu'une commission scolaire participe à une campagne d'efficacité énergétique, *Gazifère inc.* nous répond :

<sup>23</sup> Cité dans le texte : Projet de politique environnementale de la Ville de Gatineau, avril 2008, page 25.

<sup>24</sup> **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2008, Pièce GI-22, Document 1, page 8, réponse numéro 9 b) à la demande de renseignements numéro 2 de Stratégies énergétiques (S.É.), l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA).

<sup>25</sup> **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2008, Pièce GI-17, Document 3 et GI-17, Document 1, Annexe A, page 38.

<sup>26</sup> **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3637-2007, Pièce GI-16, Document 1.2.

Question 9 c)

Quelles ont été les démarches de concertation en efficacité énergétique de Gazifère inc. auprès des commissions scolaires et sur quels aspects ont-elles été fructueuses ?

Réponse 9 c) :

*En janvier 2006, un conseiller de Gazifère a rencontré la direction des quatre commissions scolaires de l'Outaouais afin de leur présenter les nouveaux programmes en efficacité énergétique mis à leur disposition. À cette même période, la participation active de Gazifère au sein de l'Association québécoise de la maîtrise de l'énergie (AQME) a permis d'entrer en contact avec plusieurs firmes d'experts qui, par la suite, ont pu être référées aux participants potentiels des programmes du secteur commercial et institutionnel, dont les commissions scolaires intéressées.*

*Considérant les structures administratives des commissions scolaires, il faut tenir compte qu'il peut s'écouler jusqu'à 24 mois entre l'analyse du potentiel du parc immobilier et la remise du chèque de subvention relié à la participation à un programme.*

*Pour 2007, dans le cadre de nos programmes en efficacité énergétique, secteur commercial et institutionnel, sur les 19 participants au programme Optimisation énergétique des bâtiments, 17 étaient des bâtiments appartenant à deux commissions scolaires de la région. De tels résultats s'expliquent principalement du fait que lorsque la commission scolaire démarre le processus d'analyse de son potentiel d'économie d'énergie, c'est l'ensemble de son parc immobilier qui est alors évalué.<sup>27</sup>*

Nous rappellerons qu'en 2004, la commission scolaire des Draveurs avaient produit 885 518 m<sup>3</sup> d'économies d'énergie.<sup>28</sup>

---

<sup>27</sup> **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3665-2008, Pièce GI-22, Document 1, pages 8 et 9, réponse numéro 9 c) à la demande de renseignements numéro 2 de Stratégies énergétiques (S.É.), l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA).

<sup>28</sup> **GAZIFÈRE INC.**, Dossier R-3514-2003, Pièce GI-15, Document 1, page 27 et R-3537-2004, Pièce GI-19, Document 1.1, page 1.

## 4

## BILAN D'ENSEMBLE DU PGEÉ ET RECOMMANDATION

Le tableau 4-11 reprend les résultats de l'ensemble des programmes de *Gazifère inc.* en date du 30 juin 2008, à l'exception de ceux confiés à l'AEÉ.

Tableau 4-11

Résultats au 30 juin 2008 de l'ensemble des programmes de *Gazifère inc.*<sup>29</sup>

Programmes	Participants			m <sup>3</sup> /an			Budget (\$)		
	Prévu 12 mo.	Réel 6 mo. (50 %)	%	Prévu 12 mo.	Réel 6 mo. (50 %)	%	Prévu 12 mo.	Réel 6 mo. (50 %)	%
Total Résidentiel	4 195	2 900	69%	467 707	301 909	65%	82 270	44 537	54%
Total marché CI	64	14	22%	194 886	35 424	18%	68 892	14 794	21%
<b>Total des programmes de <i>Gazifère inc.</i></b>	<b>4259</b>	<b>2914</b>	<b>68%</b>	<b>662 593</b>	<b>337 333</b>	<b>51%</b>	<b>151162</b>	<b>59 331</b>	<b>39%</b>

L'excellent comportement des programmes du secteur résidentiel fait en sorte que le niveau des économies d'énergie prévu en 2008 sera probablement atteint alors que le budget (coûts directs des programmes) sera amplement respecté.

Le tableau 4-12, reprend les prévisions et demandes pour 2009.

Tableau 4-12

Prévisions 2009 de l'ensemble des programmes du PGEÉ de *Gazifère inc.*<sup>30</sup>

Programmes	Participants			m <sup>3</sup> /an			Budget (\$)		
	Autorisé 2008	Demande 2009	%	Autorisé 2008	Demande 2009	%	Autorisé 2008	Demande 2009	%
Total Résidentiel	4 195	5 084	21%	467 707	433 822	-7%	82 270	110 463	34%
Total Marché CI	64	38	-41%	194 886	124 487	-36%	68 892	45 928	-33%
<b>Total des programmes de <i>Gazifère</i></b>	<b>4 259</b>	<b>5 122</b>	<b>20%</b>	<b>662 593</b>	<b>558 309</b>	<b>-16%</b>	<b>151 162</b>	<b>156 391</b>	<b>3%</b>

<sup>29</sup> GAZIFÈRE INC., Dossier R-3665-2008, Pièce GI-17, Document 3.

<sup>30</sup> GAZIFÈRE INC., Dossier R-3665-2008, Pièce GI-17, Document 3 et GI-17, Document 1, Annexe A, page 38.

Pour 2009, *Gazifère inc.* demande une faible augmentation de 3 % de son budget du PGEÉ, la baisse des besoins du secteur CI compense une augmentation presque équivalente des besoins financiers du secteur résidentiel. Les économies d'énergie sont toutefois révisées à la baisse dans les deux secteurs.

**RECOMMANDATION NO. 4-5 :**

Bien que nous ayons des raisons de penser que la prévision des résultats des programmes du secteur CI soit pessimiste, nous recommandons à la Régie d'approuver pour 2009 le budget du PGEÉ demandé par *Gazifère inc.*